## DEC132708DR05

Décision donnant délégation de signature à M. Denis Guthleben pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité MOY1676 intitulée Comité pour l'Histoire du CNRS

# LE DIRECTEUR D'UNITE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

 ${\bf Vu}$  la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

**Vu** la décision n° 090040DAJ du 9 avril 2009 portant création de l'unité MOY1676, intitulée Comité pour l'Histoire du CNRS, dont le Directeur est M. Michel Blay ;

# **DECIDE:**

#### Article 1er

Délégation est donnée à M. Denis Guthleben, IR2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

# Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

# Article 3

La décision n°130843DRO5 du 4 mars 2013 est abrogée.

# Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 2 septembre 2013.

Le directeur d'unité Michel Blay

1

 $<sup>^{\</sup>rm 1}$  Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000  $\rm \xi$  HT au 01/01/2012